



En partenariat  
avec AXA

## Votre courtier

**STELLO**  
21 Rue de Madrid  
75008 PARIS  
SUPPORT@STELLO.EU  
Portefeuille n°201528084  
N° ORIAS 17003064  
www.orias.fr

## Société

**CYBELLE CONSULTING**  
47 BD DE COURCELLES  
75008 PARIS 8

# Fiche d'Information Préalable

**ASSURANCE MATÉRIEL INFORMATIQUE**

Ce document ne constitue pas une garantie temporaire ni un contrat. Les garanties s'entendent dans les limites et conditions du contrat au jour de la délivrance du présent document.

## Vos références

**Contrat :** C-QO-64DE83CD3CC91  
**Client :** U-QO-64DE8398CO05A  
**Émis le :** 17/08/2023

## Information préalable à la proposition de votre contrat Assurance Matériel Informatique

Ce document est établi en application des articles L112-3 et L113-2 du Code des assurances relatifs à la déclaration du risque. Il doit notamment permettre à votre courtier de vous délivrer les informations et le conseil adaptés à votre besoin d'assurance en application de l'article L520-1 du Code des assurances avant la souscription de votre contrat.

## Les données que vous nous avez communiquées

Nom - Dénomination sociale : **CYBELLE CONSULTING**  
Forme juridique : **SAS ou SASU**  
Adresse du siège social :  
**CYBELLE CONSULTING**  
**47 BD DE COURCELLES**  
**75008 PARIS 8**  
N° Siret : **97781377300016**  
Chiffre d'affaire : **350 000 €**  
Valeur du matériel informatique à assurer : **10 000 €**

## Vos exigences et besoins

Vous souhaitez protéger votre matériel informatique avec une assurance qui couvre l'ensemble des dommages aux biens.

Vous souhaitez que les garanties prennent effet le : **17 août 2023**

## Vos antécédents d'assurance

- Vous n'êtes pas assuré auprès AXA par un contrat Tous Risques Informatique.

Les garanties du contrat sont proposées auprès de : AXA France - AXA France IARD Mutuelle Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et les risques divers. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. Opération d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

Stello est une marque exclusive d'Easybee - SAS au capital variable de 181 117 €. - RCS Paris 824 963 490 - Siège social 21 rue de Madrid - 75008 Paris - RC professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 et R.512-14 du Code des Assurances. N° ORIAS : 17003064 (www.orias.fr). Easybee SAS est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 place Budapest 75436 Paris Cedex 09.

## Mandat d'étude et de placement

Vous mandatez le cabinet **STELLO**, courtier en assurances afin de procéder, à compter de ce jour, à l'étude, au placement et à la gestion de votre contrat Assurance Matériel Informatique.

## Proposition de contrat

Au cours de nos échanges, vous nous avez exposé votre situation et présenté votre risque. Vous nous avez communiqué les éléments préalables à la souscription de votre contrat et relatifs à la déclaration du risque, tenant compte :

- de vos besoins, objectifs, exigences en matière de garanties et de franchises
- des éléments d'information que vous nous avez communiqués au travers du bulletin de souscription simplifié.

Le contrat Assurance Matériel Informatique dont un exemplaire du projet vous a été remis constitue une solution au regard de votre situation et des besoins que vous avez exprimés.

## Portée de vos déclarations

Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

## Vos droits sur vos données personnelles

Conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978, je reconnais être informé par l'assureur en sa qualité de responsable de traitement que :

- les réponses aux questions que me sont posées sont obligatoires et qu'en cas de fausses déclarations ou d'omissions, les conséquences à mon égard peuvent être la nullité du contrat (article L 113-8 du Code des Assurances) ou la réduction des indemnités (article L 113-9 du Code des Assurances)
- la finalité du traitement est la souscription, la gestion y compris commerciale et l'exécution du contrat d'assurance, mais que mes données pourront également être utilisées dans la mesure où elles seraient nécessaires à la gestion ou à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de l'assureur ou auprès d'autres sociétés du Groupe auquel il appartient.
- les destinataires des données me concernant sont principalement les collaborateurs de l'assureur, mais aussi ses intermédiaires, réassureurs et organismes professionnels habilités.
- en sa qualité d'organisme financier, l'assureur est soumis aux obligations légales issues principalement du Code Monétaire et Financier en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme et, qu'à ce titre, il met en œuvre un traitement de surveillance des contrats pouvant aboutir à la rédaction d'une déclaration de soupçon ou à une mesure de gel des avoirs conformément à l'autorisation unique donnée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 16 Juin 2011.
- en sa qualité d'assureur, il est fondé à utiliser mon numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques pour la gestion des risques d'assurance complémentaire santé, retraite supplémentaire, responsabilité civile et pour la gestion des rentes, et ce, conformément à l'autorisation unique donnée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 23 janvier 2014.
- mes données personnelles pourront également être utilisées dans le cadre d'un traitement de lutte contre la fraude à l'assurance que la CNIL a autorisé l'assureur à mettre en œuvre conformément à l'autorisation unique en date du 17 juillet 2014 ; ce traitement pouvant conduire, le cas échéant, à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.
- en sa qualité d'assureur, il est fondé à effectuer des traitements de données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté soit au moment de la souscription du contrat d'assurance, soit en cours de son exécution ou dans le cadre de la gestion de contentieux conformément à l'autorisation unique donnée par la CNIL en date du 23 janvier 2014.
- mes données personnelles pourront également être utilisées par l'assureur dans le cadre de traitements qu'il met en œuvre et dont l'objet est la recherche et le développement pour améliorer la qualité ou la pertinence de ses futurs produits d'assurance et offres de services
- les données à caractère personnel me concernant peuvent être accessibles à certains des collaborateurs ou prestataires de l'assureur établis dans des pays situés hors de l'Union Européenne.

Des garanties sont prises par Axa pour assurer un bon niveau de protection de ces données.

En me rendant sur le site [Axa.fr](http://Axa.fr) à la rubrique « données personnelles », je trouverai plus de détails sur : la finalité de ces accessibilités aux données, les pays de localisation des destinataires et sur les garanties de sécurité prises.

Je peux également demander une communication de ces renseignements et exercer mon droit d'accès et de rectification sur l'ensemble des données me concernant en m'adressant à : Axa – Service Information Client – 313 Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex.

## Réclamations

Indépendamment de votre droit d'engager une action en justice, vous pouvez contacter, par téléphone ou par écrit, votre conseiller ou votre service Clients STELLO.

Par la suite, si une incompréhension subsiste, vous pouvez faire appel au Service Réclamation en écrivant à l'adresse suivante : AXA France – Direction Relation Clientèle – TSA 46 307 – 95901 Cergy Pontoise Cedex 9.

Votre situation sera étudiée avec le plus grand soin.

Les délais de traitement de votre réclamation sont les suivants : un accusé de réception vous sera adressé dans un délai de 10 jours et vous recevrez une réponse dans un délai de 60 jours (sauf survenance de circonstances particulières induisant un délai de traitement plus long, ce

Les garanties du contrat sont proposées auprès de : AXA France - AXA France IARD Mutuelle Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et les risques divers. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. Opération d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

Stello est une marque exclusive d'Easybee - SAS au capital variable de 181 117 €. - RCS Paris 824 963 490 - Siège social 21 rue de Madrid - 75008 Paris - RC professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 et R.512-14 du Code des Assurances. N° ORIAS : 17003064 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Easybee SAS est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 place Budapest 75436 Paris Cedex 09.